

Paris, 26 janvier 2008

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Constitutive

Le 26 janvier 2008 s'est tenue l'Assemblée Générale Constitutive de France Lyme, Association de Lutte contre les Maladies Vectorielles à Tiques, chez Mlle Agnès Gaubert.

Etaient présents : Christine et Claude Lorpin, Agnès Gaubert, Joanna Lefebvre, Véronique Masson, Luca Allegro et son amie, Ambroise Charron.

Après un bref récapitulatif des documents fondateurs de cette Association, les membres présents ont procédé à l'élection du Bureau.

Le Bureau de France Lyme ,pour l'année 2008-2009, est composé de :

Ambroise CHARRON, Président

Véronique MASSON, Trésorière

Luca ALLEGRO, Trésorier Adjoint

Agnès GAUBERT, Secrétaire

Joanna LEFEBVRE, Secrétaire Adjointe

Lors de cette réunion ont été décidés les principaux axes de travail pour l'année 2008-2009. Ce sont des objectifs à essayer d'atteindre. Il va de soi que suivant les opportunités qui se présenteront, des actions ponctuelles pourront être envisagées.

Les axes de travail sont :

- Déposer les Statuts et le Règlement Intérieur de l'Association en Préfecture, puis en assurer la parution au Journal Officiel,
- Ouvrir un compte bancaire ou postal pour France Lyme (suivant les conditions les plus favorables à la taille actuelle de notre structure),
- Il a été décidé d'ouvrir, sous condition financière, une Boîte Postale (BP) pour France Lyme
- Adopter une charte graphique,
- Voir avec Xave pour finaliser le site Internet de France Lyme, trouver un hébergeur et déposer le nom de domaine www.francelyme.org. Cet hébergeur devra proposer plusieurs adresses mails à disposition de l'Association,
- Une fois le compte bancaire ou postal ouvert, commencer la campagne d'adhésion à l'Association, par l'intermédiaire des différents forums concernés, des listes de discussions Yahoo des connaissances particulières, des forums médicaux généralistes... De plus, et si l'Association en a la possibilité financière et/ou l'opportunité, il serait souhaitable de pré-

voir une campagne d'information via la Presse Nationale et la Presse Régionale.

- Chaque personne devra s'engager, en devenant membre de France Lyme, à respecter ses Statuts et son Règlement Intérieur. Une phrase en ce sens sera inscrite sur le bulletin d'adhésion à France Lyme,
- Parmi les membres de l'Association, commencer à recruter les correspondants locaux,
- Commencer à monter un réseau de médecins autour des maladies à tiques. Cela peut se faire par connaissance particulière (relation), renommée et/ou intérêt du médecin...,
- Trouver des moyens de financement autres que les cotisations des membres
- Mettre en page, valider et imprimer une plaquette de Prévention,
- Concevoir, valider et imprimer une affiche sur les manifestations cutanées des maladies à tiques. (La plaquette précédente comme l'affiche seront également en téléchargement libre sur le site Internet de l'Association),
- Commencer à regrouper des informations, compiler des recherches et réfléchir à la rédaction d'un fascicule sur les infections persistantes. (Cette action est à mener sur du long terme en raison de sa complexité, autant sur le fond que sur la forme),
- Se servir de la plaquette et du fascicule comme support publicitaire,
- Prendre contact avec les associations étrangères sur les maladies à tiques et leur proposer de faire une fédération internationale sur le sujet. Elle pourrait permettre un partage rapide des informations, par exemple sous la forme d'un Wiki ; ainsi qu'une meilleure réflexion sur les actions de sensibilisation, de prévention et de reconnaissance des pathologies à tiques,
- L'objectif au niveau de la forme associative de France Lyme est que l'Association puisse faire une demande pour être agréée d'intérêt public d'ici 3 ans, l'objectif le plus difficile à atteindre étant un budget annuel de plus de 45 000 €.
- Il a également été évoquée la possibilité de trouver une personnalité médiatique (people, sportif, politique...) connue qui pourrait devenir Président(e) d'honneur de l'Association.

La date et le lieu de la prochaine Assemblée Générale de France Lyme n'ont pas encore été arrêtés. Nous essaierons de communiquer rapidement sur ce sujet. Il faudra également réfléchir à un autre moyen que le "tchat" pour les personnes ne pouvant se rendre aux Assemblées Générales. C'est très contraignant pour la personne qui s'en occupe, et peu réactifs pour l'ensemble des participants.

Fait à Paris, le 26 janvier 2008.

Ambroise CHARRON.

Président de France Lyme.